

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE
DU DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL DU SMED**

**Séance du 30 mars 2021
Présidence : M. Didier KHELFA**

N° 2021-11

OBJET : REGISTRE D'INVENTAIRE SORTIE DE L'ACTIF SUR EXERCICE 2020

Rapporteur : Le rapporteur du budget

L'an deux mil vingt et un, le trente mars, à 14h30, le Comité du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA, Président, s'est réuni à l'espace culturel Renaissance à Orgon.

Etaient présents : voir liste jointe.

Constatant que le quorum est atteint ;

Le rapporteur du budget expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-37,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

L'état de l'actif est établi chaque année à partir du fichier des immobilisations, qui est tenu à disposition du juge des comptes. Toutes les immobilisations, quelle que soit leur nature, sont inscrites à l'état de l'actif dans l'ordre du plan de comptes par nature.

Un certain nombre de biens figurants à l'actif du SMED doivent sortir de l'inventaire. Il s'agit, sur l'année 2020, de plusieurs véhicules dont le montant des cessions s'élève à 5 050.00 €.

Il convient aujourd'hui d'autoriser la sortie de l'actif du bien référencé ci-dessous,

Le Comité Syndical, après avoir oui l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

Sortir de l'actif du bilan du SMED, le matériel suivant :

Numéro Inventaire	Désignation	date acquisition	Historique Bien Motif Mouvement	Valeur Achat	Cumul Amortissement	valeur comptable	Prix Vente
2013 000002	Véhicule Fiat N° CV 184 EW	20/06/2013	Cession à titre onéreux	14 476.92	14 476.92	0	500
2013 000003	Véhicule Toyota CW 372 NA	05/07/2013	Cession à titre onéreux	17 369.34	17 369.34	0	2 500
2012 00004	Véhicule Peugeot BR 084 BW	03/08/2011	Cession à titre onéreux	25 488.06	25 488.06	0	2 000
2008 01	Véhicule Fiat 798 BML 13	18/06/2008	Cession à titre onéreux	12 429.16	12 429.16	0	50

Pour extrait conforme,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et ans susdits.

Le Président,



Didier KHELFA